

« La biodiversité marine souffre du tapage humain »

TRIBUNE

« Il est urgent d'intégrer la variable bruit à la gestion de toutes les industries marines », estime la chercheuse Héloïse Berkowitz.

Publié hier à 17h00, mis à jour hier à 18h11 | Lecture 4 min.

Article réservé aux abonnés

Le tapage nocturne est sanctionné par la loi. Devrait-il l'être dans l'océan ? Alors qu'une étude scientifique récente met en lumière les effets négatifs des nuisances sonores sur l'espérance de vie humaine, les animaux se révèlent, eux aussi, extrêmement sensibles à la pollution acoustique. Et l'océan, dont l'éloignement et l'immensité peuvent faire oublier les menaces qui pèsent sur lui, est un milieu particulièrement bruyant.

En effet, toutes les industries en mer polluent acoustiquement. C'est le cas, en premier lieu, du transport maritime. La principale source de bruit provient de la cavitation des navires, un phénomène de formation et d'éclatement des bulles d'air sous l'effet de rotation des hélices. Or selon une étude de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement, le trafic maritime international de marchandises est passé de plus de 2 000 millions de tonnes en 1970 à plus de 10 000 millions en 2015.

Avec l'explosion du trafic, le bruit sous-marin s'amplifie sans cesse, et ce d'autant plus que la flotte internationale vieillissante (vingt ans en moyenne en 2016) serait coûteuse à remplacer et à rendre silencieuse. En outre, l'ouverture de voies maritimes en Arctique du fait de la fonte des glaces menace des écosystèmes jusqu'ici préservés. Imaginez le développement d'une quatre-voies ou d'une ligne à grande vitesse près de chez vous. Personne n'en veut, or c'est bien ce qui se passe dans l'océan.

« L'échouage massif de baleines sur les plages à cause du bruit ne constitue qu'un des effets les plus visuels de ce type de pollution »

Au trafic maritime s'ajoute le bruit de toutes les autres activités en mer. L'industrie pétrolière pollue principalement lors de l'exploration sismique du sous-sol, qui fait appel à la technologie des pistolets à air envoyant des pulsations acoustiques jusqu'à des kilomètres de profondeur. Phénomène moins connu, les énergies marines renouvelables sont également sources d'importante pollution acoustique, par exemple lors du battage des pieux pour mettre en place des fermes d'éoliennes en mer. Enfin, les sonars militaires, les explosions, et tout ce qui produit des ondes acoustiques, perturbent la faune marine.

Ce problème encore peu connu pourrait sembler mineur au regard d'enjeux globaux comme le dérèglement climatique. Et pourtant, non seulement il n'est pas négligeable en soi, mais il vient en outre se combiner à une série de pressions d'origine anthropique qui mettent en péril la biodiversité. Les connaissances scientifiques ont largement progressé ces dernières années sur cette question du bruit marin. Ce problème a gagné en visibilité, notamment sous l'impulsion – mais pas que – de l'Union européenne. En effet, la directive-cadre stratégie pour le milieu marin de 2008 a proposé onze « *descripteurs* » ou critères de bon état écologique marin. Le dernier s'intéresse à l'introduction

d'énergie sous forme, entre autres, de lumière, d'onde électromagnétique ou de chaleur qui peuvent nuire au milieu. C'est dans cette catégorie que se trouve le son.